

## Rapport annuel du groupe de travail formation continue et promotion de la qualité de la SSMG



Monika Maritz Mosimann Responsable du GT Formation continue et promotion de la qualité

## Les médecins de premier recours tiennent le cap ...

Conformément au slogan du congrès de la SSMG de Bâle, les membres de notre groupe de travail ont fait le maximum cette année encore pour faire garder le cap au navire de la formation continue. Ils ont pris part à deux séances d'une demi-journée, se sont engagés pour un déroulement sans anicroches des contrôles de formation et ont fonctionné comme modérateurs et modératrices ou comme coorganisateurs et coorganisatrices d'innombrables manifestations de formation continue, afin d'assurer à celle-ci une qualité conforme à nos critères, notamment dans l'optique du maintien de nos dignités. Nos secrétaires Luzia Schneider et Marlies Kara, que je remercie au passage, ont grandement contribué à ce que la croisière se passe en douceur, à l'abri des remous, en liquidant à notre entière satisfaction un immense travail administratif et en répondant à d'innombrables ques-

Voici quelques-uns des points essentiels du travail accompli:

### Organisation du groupe de travail

Michael Bagattini a accepté de participer au groupe de travail en tant que représentant des Jeunes médecins de premier recours suisses. Nous espérons que cela nous permettra de mieux tenir compte à l'avenir des souhaits et des besoins de nos jeunes collègues dans les différents domaines de la formation continue. André Dahinden, qui a été durant de nombreuses années un élément de base dans notre groupe, qu'il a marqué de sa personnalité à la fois posée et créative, nous a malheureusement quittés. Son travail de secrétaire a été repris par Antonio Bonfiglio. Un nouveau représentant du cercle de qualité va en outre nous rejoindre en 2008.

## Poursuite du programme de formation continue [1]

- Peter Tschudi, le directeur de l'Institut de médecine générale de l'Université de Bâle, nous a soumis une demande de doubler les points de crédit de formation continue pour la recherche en médecine de premier recours, afin d'encourager davantage encore les travaux dans ce domaine. Après discussion avec le groupe de travail, le comité de la SSMG a décidé de mettre explicitement sur un pied d'égalité l'enseignement et la recherche dans notre programme de formation continue, en permettant de les compter entièrement dans la formation obligatoire. Le fait d'assurer activement une formation donnera comme précédemment le nombre double de points de crédit, afin de souligner l'importance de la fonction de modérateur en médecine de premier recours face au pôle de la formation classique dominé par la pharmacie.
- Le programme de formation, notamment la charte du sponsoring, a été adapté, conformément à la décision de la chambre médicale, aux dispositions désormais obligatoires des «Recommandations de l'Académie des Sciences Médi-

cales (ASM) à propos de la collaboration entre le monde médical et l'industrie» [2]. Notre concept pragmatique, consistant à ne fixer que les bases et non les détails du programme de formation continue, a été accepté par la FMH. Nous veillons encore plus, lors de l'attribution du label de qualité «Approuvé par la SSMG», à ce qu'il n'y ait aucun conflit d'intérêt, que les différentes alternatives diagnostiques et thérapeutiques soient dans toute la mesure du possible appréciées sur la base des critères de médecine evidence-based et d'économicité, qu'il y ait une transparence absolue en matière financière et que les participants apportent dûment leur contribution personnelle pour les événements de formation continue dépassant une demi-journée.

- Les informations concernant le maintien des *dignités* ont été mises à jour et formulées encore plus précisément sur le site Internet.
- Nous avons pu participer à un «Groupe de travail pour le soutien des sociétés de spécialistes dans le domaine de la formation continue», créé par la CFC de la FMH, pour améliorer la qualité de la formation continue. Cette initiative se base d'une part sur la version révisée de la Loi sur les professions médicales (LPMéd), entrée en vigueur le 1er septembre 2007 et prévoyant des sanctions en cas de non-respect des obligations de formation continue, et d'autre part sur la crainte de voir les différents programmes de formation continue des sociétés de spécialistes peu crédibles aux yeux des assureurs et du public. La qualité de notre programme de formation libéral, fondé sur la responsabilité de chacun, est régulièrement mise en doute par certains. Nous avons clairement expliqué notre position à ce sujet, confortés en cela par des don-



nées au niveau international confirmant que la qualité de la formation ne peut être assurée et améliorée que par la motivation et le soutien et non par des réglementations, des contrôles et des sanctions. Nous continuerons à défendre cette conviction avec force. Pour être crédibles, nous devons évidemment pouvoir nous fier à la discipline de nos membres dans le domaine de leur formation continue! Nous avons dans le même temps signalé à notre représentant dans la CFC que nous attendons de la part de la FMH des actes concrets pour l'intégration de la situation actuelle des dignités dans le programme de formation postgraduée du titre de spécialiste, afin de garantir à l'avenir le maintien de l'attrait et de la diversité de la profession de médecin de premier recours.

# Organisation d'une formation continue spécifique pour la médecine de premier recours

L'organisation de manifestations de formation continue respectant nos critères de qualité et non influencées par des intérêts particuliers ou des intérêts de l'industrie pharmaceutique constitue un défi permanent. Le secrétariat de la SSMG répond aux demandes de label de qualité par des organisateurs de manifestations de formation continue avec une lettre standard réactualisée, qui explique notre système d'accréditation pour de telles formations et qui demande aux demandeurs de prendre position face à ces critères. Nous faisons régulièrement envoyer au responsable de l'attribution du label un résumé des formulaires d'évaluation à des fins de contrôle de qualité. Pour éviter tout conflit d'intérêt, le groupe de travail a décidé, à l'issue d'une discussion animée, de favoriser les modèles de financement dans lesquels les sponsors de l'industrie versent les fonds dans un pool géré de manière centralisée, comme cela avait été proposé précédemment par Etzel Gysling dans un numéro de «pharma-kritik» [3].

#### **Contacts internationaux**

- La cheffe du GT et un membre du noyau central du groupe, Dominique Lavanchy, ont assisté à la naissance et pris part à la première réunion de l'International Board of Accreditation for Primary Care (IBA for PC) à Cannes. Cette rencontre a réuni des spécialistes de la formation continue d'une trentaine de pays d'Europe, des Etats-Unis et d'Israël, ainsi que des représentants des assureurs et de l'industrie pharmaceutique. Cette réunion a surtout servi à échanger les expériences et à présenter différents modèles d'accréditation. Notre programme de formation continue a recueilli de nombreux suffrages et a été jugé par les participants comme le plus à même de promouvoir la qualité et de répondre aux besoins des médecins de premier recours! D'autres réunions annuelles et activités en faveur de la formation continue en médecine de premier recours figurent dans l'agenda.
- Le cours de médecins formateurs Leonardo de l'EURACT (European Academy of Teachers in General Practice) a eu lieu cette année à Macolin. Grâce au soutien financier de la FMH, la responsable du groupe de travail a pu participer à la journée d'introduction et prendre part à un workshop sur le thème «Personal Learning Plan». Yona Yaphe, modérateur de ce workshop venant d'Israël, a été particulièrement convaincant (quelle leçon pour nous Suisses!) tant sur le plan humain que professionnel et didactique. L'engagement pour la médecine de premier recours et les activités formatrices a également été remarquable, tout comme la modestie de certains autres participants, venus essentiellement des pays de l'ex-bloc de l'Est.

### Promotion de la qualité

André Dahinden et Marco Zoller avaient organisé pour la fin juillet 2007 une réunion d'une journée sur le thème de la «Transparence de la qualité dans les soins de base – Chances et risques» avec des

spécialistes nationaux et internationaux. La manifestation a malheureusement dû être annulée, faute d'inscriptions! Nous ne pouvons que spéculer sur les raisons de cet échec. Nous sommes néanmoins convaincus que ce thème est d'une très grande actualité politique et qu'il marquera nos activités dans le futur, que nous le voulions ou non. Il s'agit là aussi de maintenir le cap d'une main ferme! Il me reste pour terminer à remercier tous ceux qui s'engagent d'une manière ou d'une autre dans la formation continue, dans la promotion de la qualité, dans l'en-

seignement ou la recherche. Et je tiens ici

encore à lancer un appel à tous les mem-

bres de la SSMG pour qu'ils accordent

une encore plus grande attention à cette

# thématique!

- 1 www.sgam.ch>Groupes de travail>FB/QF> Organisation>Programme.
- 2 www.samw.ch>Ethique>Directives et recommandations.
- 3 Ceterum censeo: Interessenkonflikt-nie gehört? Pharma-Kritik 20/2005, p. 78.

Dr Monika Maritz Mosimann Am Bach 3654 Gunten mar-mos@bluewin.ch